Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260629-20260629701-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 2026

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 29

De Conseillers présents : 21

De votants : 25

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le vingt-trois juin, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Paul Le Meut, Maire.

Étaient présents :

Mme AÏT ALI Aïcha - Mme AMBROISE Virginie - M. AUVÉ Samuel - M. BEAUSSIER Benoit - Mme BIDAN Florence - Mme BOUDET Christine - M. FEUNTEUN Gwenn - Mme GODIN MAILLARD Maryline - Mme HUTEAU Anaëlle - M. LE MEUT Paul - Mme LEMESLE Catherine - M. MAROUZÉ Didier - M. MARTINE Gaëtan - Mme MIALON Mélissa - M. OLLIVIER Jean - M. PIGAL Sébastien - Mme QUELLEUC Martine - Mme QUÉMÉNER Aurélie - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier - M. THOMAS Yann - M. WACHTER Fabrice

Étaient absents :

M. BAH Abdoul - Mme BEAUSSIER Imène - M. ERRAMI Noureddine - Mme FRIQUET Chantal - M. GREDOIRE Jordan - Mme KULOVAC Ferzada - Mme LAHAYE Marie-France - Mme O'BAVAMIAN Aurélie

Pouvoirs de vote :

M. BAH Abdoul à Mme HUTEAU Anaëlle
Mme FRIQUET Chantal à M. PIGAL Sébastien
M. GREDOIRE Jordan à M. THOMAS Yann
Mme LAHAYE Marie-France à M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Secrétaire :

M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260629-20260629701-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 29 JUIN 2026

FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - SÉCURITÉ - PATRIMOINE

Réf. : ASLD/VLB/26/01

OBJET 7.1 – BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

EXPOSÉ

Lors de sa réunion du 16 juin 2026, la Commission « Finances – Ressources Humaines – Patrimoine – Sécurité » a procédé à l'examen des ajustements de crédits votés au budget 2026 de la commune, à savoir :

- ▶ **Section de Fonctionnement - Dépenses**

- Chapitre 11 : **Charges Générales**

Art. 6227 : Frais d'actes et de contentieux	-	7 500,00 €

- Chapitre 12 : **Charges de personnel**

Art. 6218 : Autre personnel extérieur	-	15 900,00 €

- Chapitre 65 : **Autres charges de gestion courante**

Art. 65311 : Indemnités Élus	+	5 000,00 €
Art. 65315 : Formation Élus	+	5 400,00 €
Art. 657481 : Subventions aux associations	+	37 000,00 €
Art 655[redacted]68 : Autres contributions	-	24 000,00 €

Étant entendu l'exposé de M. Schlagdenhauffen, Adjoint aux Ressources Humaines, Cimetière et État Civil, il est proposé au conseil municipal :

- D'adopter, pour l'exercice 2026, les modifications budgétaires précitées et présentées en commission.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité, 7 votes contre (*Mme AÏT ALI Aïcha - M. AUVÉ Samuel - Mme BIDAN Florence - M. FEUNTEUN Gwenn - M. MARTINE Gaëtan - Mme MIALON Mélissa - Mme QUÉMÉNER Aurélie)* :

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260629-20260629701-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

- D'adopter, pour l'exercice 2026, les modifications budgétaires précitées et présentées en commission.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Didier SCHLAGDENHAUFFEN

Le Maire,

MAIRIE de VEZIN-LE-COQUET Ille-et-Vilaine

Paul LE MEUT